

GROUPE CASH PLUS

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION DES COMPTES CONSOLIDES PROFORMA

PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Nous avons procédé à un examen limité de la situation proforma de Cash Plus et ses filiales (Groupe Cash Plus) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie et l'état de variation des capitaux propres relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Cette situation proforma fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 186 876 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 116 283.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation proforma ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation consolidée proforma, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 ainsi que de la situation financière et du patrimoine du groupe au 31 décembre 2022, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention que les comptes consolidés relatifs aux exercices 2021 et 2022 n'ont pas été audités par nos soins.

Casablanca, le 02 juillet 2025

Le Commissaire aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International (S4)
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Rachid BOUMEHRAZ

Associé

ETATS CONSOLIDES IFRS CLOS AU 31 DECEMBRE 2022



**Période du 1er janvier
Au 31 décembre 2022**

L'état de la situation financière consolidée selon le référentiel IFRS

(En KMAD)

ACTIF	Notes	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021
		Proforma	Audité	Audité
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, CCP (*)	5	78 354	69 211	58 947
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		1 351	1 351	100
Instruments dérivés de couverture		-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente		-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés (*)	5	364 334	362 482	265 355
Prêts et créances sur la clientèle		-	-	-
Ecart de réévaluation active des portefeuilles couverts en taux		-	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance		-	-	-
Actifs d'impôt exigible		2 407	2 407	-
Actifs d'impôt différé		14 928	14 948	-4 894
Comptes de régularisation et autres actifs	6	144 785	141 019	103 302
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	-	-
Immeubles de placement		-	-	-
Immobilisations corporelles (**)	7,8	284 549	280 089	191 207
Immobilisations incorporelles	9	48 364	48 354	32 668
Ecarts d'acquisition	10	51 704	51 704	51 704
Total de l'actif		990 776	971 565	698 389

(*) la trésorerie de 2021 totalise un solde de 324 302 KMAD répartie en solde caisse de 58 947 KMAD et solde bancaire de 265 355 KMAD.

(**) y compris les droits d'utilisations sur les contrats de location IFRS 16.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

L'état de la situation financière consolidée **selon le référentiel IFRS** (En KMAD)

PASSIF	Notes	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021
		Proforma	Audité	Audité
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	11	3 302	3 302	98
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-	-
Instruments dérivés de couverture		-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	11	7 657	7 196	11 489
Dettes envers la clientèle	12	49 917	37 962	28 853
Titres de créance émis		-	-	-
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-	-
Passifs d'impôt exigible		30 126	30 126	34 198
Passifs d'impôt différé		802	835	666
Comptes de régularisation et autres passifs	13	709 528	694 200	419 709
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-	-
Provisions	14	2 569	2 569	6 206
Subventions et fonds assimilés		-	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		-	-	-
Capital social	15	50 000	50 000	50 000
Réserves consolidés		20 593	11 706	39 139
<i>dont part groupe</i>		19 644	-	
<i>dont part des minoritaires</i>		949		
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>		-		-
Résultat net de l'exercice		116 283	133 669	108 031
<i>dont part groupe</i>		120 786		
<i>dont part des minoritaires</i>		- 4 503		
Total du passif		990 776	971 565	698 389

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

L'état du Résultat Global consolidé selon le référentiel IFRS

(En KMAD)

Comptes de résultat	Notes	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021
		Proforma	Audité	Audité
+ Intérêts et produits assimilés		1 197	1 197	1 183
- Intérêts et charges assimilées		-11 481	-11 348	1 702
MARGE D'INTERET	16	-10 284	-10 151	2 885
+ Commissions (Produits)		695 184	679 248	587 042
-Commissions (Charges)		-396 061	-380 125	-338 988
MARGE SUR COMMISSIONS	17	299 123	299 123	248 054
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		-	-	-
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		-	-	-
+ Produits des autres activités	17	241 246	215 974	157 633
- Charges des autres activités	17	-89 807	-67 534	-67 962
PRODUIT NET BANCAIRE		440 278	437 412	340 610
- Charges générales d'exploitation	18	-194 396	-178 980	-112 620
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	19	-32 585	-31 808	-26 884
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		213 297	226 624	201 106
- Coût du risque	20	15	3 997	- 873
RESULTAT D'EXPLOITATION		213 312	230 622	200 233
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			-	-
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	21	1 084	1 117	-7 493
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-	-
RESULTAT AVANT IMPOT		214 396	231 739	192 740
- Impôts sur les résultats	22	-98 113	-98 070	-84 709
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-	-
RESULTAT NET		116 283	133 669	108 031
Intérêts minoritaires		- 4 503	-	-
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		120 786	133 669	108 031
Résultat de base par action		242	267	216
Résultat dilué par action		242	267	216

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Etat des flux de trésorerie consolidé

Proforma (En KMAD)

TFT	31/12/2022 Proforma	31/12/2022 Audité	31/12/2021 Audité
Résultat avant impôts(A)	214 380	231 739	192 740
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	31 740	31 740	25 221
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-	-	-
+/- Dotations nettes aux provisions	-15	-3 637	-933
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-	-
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-	-	-
+/- Produits/charges des activités de financement	-	-	-
+/- Autres mouvements	-3 785	-95	-3 790
= Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements(B)	27 940	259 747	20 498
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-	-	-
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	14 313	9 109	16 532
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	77 989	77 989	53 934
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-6 348	-1 838	-1
- Impôts versés	-106 624	-106 624	-77 305
= Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 11 à 15) (C)	-20 670	-21 364	-8 664
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (Total des éléments A, B et C)(D)	221 650	238 383	204 574
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-1 251	-1 251	-100
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-138 005	-136 374	-29 023
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 18 à 20) (E)	-139 256	-137 625	-29 123
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-106 476	-106 476	-58 937
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	97 903	75 906	-21 772
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23) (F)	-8 573	-30 570	-80 709
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (Total des éléments D, E et F)	73 820	70 188	94 742

Composition de la trésorerie EN KMAD	31/12/2022 Proforma	31/12/2022 Audité	31/12/2021 Audité
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE	329 716	324 204	229 462
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	64 459*	58 947	67 097
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	265 257	265 257	162 365
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE	403 535	394 392	324 204
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	78 354	69 211	58 947
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	325 181	325 181	265 257
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	73 820	70 188	94 742

(*) Ouverture impactée par l'intégration des deux filiales Leap innovation et GPE.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Tableau de variation des capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres intégrant les filiales GPE et Leap innovation (En KMAD)

En KDH	Capital	Réserves liées au capital	Réserves	Ecart de réévaluation	Résultat	Capitaux propres part du groupe	Réserves Intérêt minoritaires	Résultat Intérêt minoritaires	Capitaux propres Consolidés
Au 1er janvier 2022	50 000	45 700	- 7 697	1 134	108 031	197 168	-	-	197 168
Dividendes distribués			- 134 322			- 134 322	-		- 134 322
Affectation du résultat 2021			108 031		- 108 031	-	-	-	-
Résultat de l'exercice			6 938		120 786	120 786		-4 503	116 283
Intégration nouvelles filiales						6 938	949		7 887
Autres mouvements		-140	-			-140	-		-140
Au 31 Décembre 2022	50 000	45 560	- 27 050	1 134	120 786	190 430	949	-4 503	186 876

Tableau de variation des capitaux propres Audité

En KDH	Capital	Réserves liées au capital	Réserves	Ecart de réévaluation	Résultat	Capitaux propres part du groupe	Réserves Intérêt minoritaires	Résultat Intérêt minoritaires	Capitaux propres Consolidés
Au 1er janvier 2022	50 000	45 700	- 7 697	1 134	108 031	169 448	-	-	169 448
Dividendes distribués			- 134 322			- 134 322	-		- 134 322
Affectation du résultat 2021			108 031		- 108 031	-	-	-	-
Résultat de l'exercice			1 000		133 669	133 669		-	133 669
Intégration nouvelles filiales						1 000	-		1 000
Autres mouvements		-140	-			-140	-		-140
Au 31 Décembre 2022	50 000	45 560	- 35 013	1 134	133 669	195 375	-	-	195 375

Notes aux Etats Financiers Consolides

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Sommaire

NOTE 1. CADRE GENERAL.....	10
NOTE 2. ÉVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE.....	10
NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	10
3.1. Base de préparation des états financiers	11
3.2. Nouvelles normes adoptées courants exercice 2022.....	11
3.3. Normes adoptées au 1er janvier 2021	11
3.4. Nouvelle norme IFRS 16 applicable à partir de janvier 2019	12
3.5. Normes adoptées courants exercice 2018.....	12
3.6. Méthodes de consolidation.....	13
3.7. Regroupement d'entreprises-Goodwill	13
3.8. Conversion des opérations en monnaies étrangères	14
3.9. Immobilisations.....	14
3.9.1. Immobilisations incorporelles.....	14
3.9.2. Immobilisations corporelles	14
3.9.3. Contrats de location	15
3.9.4. Dépréciation d'actifs.....	16
3.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie :.....	16
3.11. Instruments financiers.....	17
3.13. Les avantages du personnel.....	18
3.14. Provisions	19
3.15. Revenues.....	19
3.16. Impôts sur le résultat.....	19
NOTE 5. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	20
NOTE 6.COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS.....	20
NOTE 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21
NOTE 8. Droits d'utilisation des actifs corporels	22
NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22
NOTE 10. GOODWILL (ECART D'ACQUISITION)	22
NOTE 12. DETTES ENVERS LA CLIENTELE	23
NOTE 13. COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES PASSIFS.....	24
13.1. Solde des comptes de régularisation et autres passifs	24
13.2. Echéanciers des paiements minimaux des dettes locatives IFRS 16 :	24
NOTE 14. PROVISIONS.....	24

NOTE 15. CAPITAUX PROPRES.....	24
NOTE 16. MARGE D'INTERET	24
NOTE 17. COMMISSIONS NETTES	25
NOTE 18. CHARGES D'EXPLOITATION	25
18.1. Charges de personnel et effectifs.....	25
18.2. Impôt et taxes	26
NOTE 19. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES.....	26
NOTE 20. COUT DU RISQUE.....	26
NOTE 21. AUTRES GAINS ET PERTE SUR ACTIFS	26
NOTE 22.IMPOT SUR LE RESULTAT.....	27
NOTE 23. RESULTAT PAR ACTION.....	28
NOTE 24. PARTIES LIEES.....	28
NOTE 25. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	29
NOTE 26. PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	29

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

NOTE 1. CADRE GENERAL

CASH PLUS est une société anonyme de droit marocain constituée en mars 2004. Son siège social est basé à l'angle Bd Abdelmoumen, 1 rue des pléiades, Casablanca.

Dotée d'une position et de forte croissance, la société CASH PLUS a adopté une présence multirégionale à travers ses 1 800 agences implantées dans différentes villes du royaume.

Les activités du groupe CASH PLUS sont :

- Le transfert d'argent au Maroc
- Le transfert d'argent à l'international
- Change de devises
- Paiement de facture
- Paiement de vignettes, taxes et impôts

Le groupe opère en parfaite collaboration avec différents partenaires : Western Union, Money Gram, RIA, Moneytrans, Lydec, Redal, RADEEMA, RAMSA, RAK, INWI, Orange, Maroc télécom...

Le Groupe CASH PLUS se positionne aujourd'hui en leader et acteur majeur du marché marocain, en mettant son organisation et la compétence de ses équipes et au service de ses clients à travers son conseil et son expertise au niveau de l'analyse et la gestion des risques.

Le terme "Groupe" fait référence à l'ensemble économique composé de la Société CASH PLUS et de ses filiales consolidées.

NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE

- Aucun événement significatif n'est à signaler pour l'exercice 2022.

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du Groupe CASH PLUS sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2022 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les IAS (*International Accounting Standards*) et leurs interprétations SIC et IFRIC (*Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Le Groupe a appliqué les règles spécifiques relatives à une première adoption IFRS 1 à partir du 01-01-2019. Les options retenues dans le cadre de cette transition sont décrites dans les notes suivantes.

Les états financiers consolidés du 31 décembre 2022 présentent des informations comparatives pour l'exercice antérieur, établies selon le même référentiel IFRS. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2022 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels 2021.

3.1. Base de préparation des états financiers

- Les états financiers sont présentés en Dirham Marocain.
- L'état du résultat global consolidé est présenté par nature en deux tableaux distincts : le compte de résultat et les autres éléments du résultat global.
- Les postes de l'état de la situation financière consolidé sont présentés selon la classification actifs courants / actifs non courants et passifs courants / passifs non courants.
- L'état des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.
- Les principes et méthodes comptables exposés ci-après ont été appliqués de manière permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.
- L'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS implique qu'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses soient faites par la direction du Groupe, ayant une incidence directe sur les états financiers. Ces estimations reposent sur la continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des éléments disponibles à la date de leur réalisation.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants figurant dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes. A noter que les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur le Goodwill et les provisions.

3.2. Nouvelles normes adoptées courants exercice 2022

Les normes et amendements qui entrent en vigueur pour la première fois en 2022 et qui pourraient être applicables au Groupe CASH PLUS sont:

- * Référence au Cadre conceptuel (Amendements à IFRS 3)
- * Concessions locatives liées au COVID-19 au-delà du 30 juin 2021 (Amendements à IFRS 16)
- * Immobilisations corporelles: Produit avant utilisation prévue (Amendements à IAS 16)
- * Contrats déficitaires-Coût d'exécution d'un Contrat (Amendements à IAS 37)
- * Améliorations annuelles (Cycle 2018-2020) – - Filiale en tant que Première Adoptante (Amendements à IFRS 1) - Frais dans le Test des "10%" pour la Décomptabilisation des Passifs (Amendements à IFRS 9 – - Incitations à la location (Amendements à IFRS 16 – - Imposition dans les Évaluations à la Juste Valeur (Amendements à IAS 41)
- Ces modifications n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du groupe CASH PLUS de 2023 et, par conséquent, les divulgations n'ont pas été effectuées.

3.3. Normes adoptées au 1er janvier 2021

Les normes et amendements qui entrent en vigueur pour la première fois en 2021 et qui pourraient être applicables au groupe CAHS PLUS sont:

- * Concessions locatives liées au COVID-19 au-delà du 30 juin 2021 (amendements à IFRS 16)
- * Phase 2 de la réforme des taux d'intérêt de référence (Modifications d'IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16)

Ces modifications n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du groupe CASH PLUS de 2023 et, par conséquent, les divulgations n'ont pas été effectuées.

3.4. Nouvelle norme IFRS 16 applicable à partir de janvier 2019

3.4.1. Nouvelle interprétation IFRIC 23 applicable à partir de janvier 2019

La norme IFRS 16 a été publiée en mai 2016, en remplacement de la norme IAS 17 « contrats de location », IFRIC 4 "Déterminer si un accord contient un contrat de location", SIC 15 "Avantages dans les contrats de location simple", et SIC 27 "Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location".

Avec son entrée en application, à compter du 1er janvier 2019, la distinction entre « location simple » et « location financement » est supprimée. Désormais, l'ensemble des contrats de location ont le même traitement comptable. Le bien loué est enregistré à l'actif du bilan au titre d'un « Droit d'Utilisation », et l'engagement financier associé au passif, au titre d'une « Dette Locative ».

Dans le compte de résultat, le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière subit un amortissement sur la durée du contrat de location

La modalité de transition retenue par le groupe Cash Plus correspond à l'approche rétrospective simple qui consiste à reconstituer le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée et évaluer la dette locative à la somme actualisée des loyers restants à verser (approche rétrospective simple). En conséquent, les données comparatives relatives à l'exercice 2018 présentées en regard des données de l'exercice 2019 ne sont pas retraitées.

3.4.2. Nouvelle interprétation IFRIC 23 applicable à partir de janvier 2019

Le 7 juin 2017, l'IFRS Interpretations Committee a publié l'interprétation IFRIC 23. Cette interprétation contient des dispositions relatives aux modalités comptables de reconnaissance des conséquences fiscales liées au caractère incertain de l'impôt. La nouvelle interprétation, adoptée par l'Union européenne le 23 octobre 2018, est applicable au 1er janvier 2019. Le groupe estime qu'il n'existe pas de provision à constater au titre des règles fiscales pour détermination de l'impôt.

3.5. Normes adoptées courants exercice 2018

3.5.1. La norme IFRS 9 applicable à partir de janvier 2019

La norme IFRS 9 a été publiée le 24 juillet 2014, en remplacement de l'IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». Cette norme établit les principes de comptabilisation et d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers. Ces principes visent à remplacer ceux actuellement énoncés par la norme IAS 39, Instruments financiers (IFRS 9.1.1).

La première application de la norme IFRS 9 au 01 janvier 2018, est d'application rétrospective mais les données comparatives ne sont pas retraitées. L'impact est constaté dans les réserves consolidées du groupe.

3.5.2. La norme IFRS 15 applicable à partir de janvier 2018

La norme IFRS 15 est applicable à partir de janvier 2018, qui décrit un cadre global unique que les entités doivent utiliser pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients. Elle remplace les normes actuelles sur la comptabilisation des produits, notamment IAS 18, Produits des activités ordinaires et IAS 11, Contrats de construction et les interprétations connexes.

L'objectif d'IFRS 15 est d'établir les principes que l'entité doit appliquer pour présenter des informations utiles aux utilisateurs des états financiers concernant la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant d'un contrat conclu avec un client.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

3.6. Méthodes de consolidation

3.6.1. Intégration globale :

Les sociétés dans lesquelles CASH PLUS exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale (**Note 4**). La notion de contrôle d'une entité est basée sur trois critères :

- Le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité ;
- L'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;
- Et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements obtenus.

Le contrôle exclusif est présumé pour les sociétés dans lesquelles CASH PLUS SA détient plus de 50% des droits de vote.

Les opérations réciproques des sociétés intégrées globalement ainsi que les pertes et profits internes sont éliminés en totalité dans les états financiers consolidés.

3.6.2. Mise en équivalence :

Les titres des sociétés dans lesquelles CASH PLUS exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sont consolidés par mise en équivalence. Cette influence est présumée lorsqu' CASH PLUS détient entre 20 et 50 % des droits de vote. Aucune des sociétés du périmètre n'est consolidée par mise en équivalence (**Note 4**).

12

3.7. Regroupement d'entreprises-Goodwill

Lors d'un regroupement d'entreprise, les actifs et les passifs de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de la société acquise est comptabilisée en écart d'acquisition.

Le processus d'analyse de l'écart d'acquisition doit être finalisé dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Au-delà du délai de 12 mois, tout ajustement dont la contrepartie est un actif ou un passif financier est, en principe, comptabilisé en résultat.

Postérieurement à leur affectation, les écarts d'évaluation suivent les règles comptables propres à leur nature.

3.7.1. Ecart d'acquisition positif

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la part de CASH PLUS dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Ecart d'acquisition ».

L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition d'une entreprise dans laquelle CASH PLUS exerce une influence notable est inclus dans la valeur comptable de celle-ci.

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat, dans la rubrique dépréciation d'actifs, est irréversible.

3.7.2. Ecart d'acquisition négatif

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent de la part d'CASH PLUS dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition.

3.8. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les transactions réalisées en devises sont converties au taux de change du jour de chacune des transactions.

Les créances et dettes monétaires à la date de clôture sont converties au cours de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de change latents qui en résultent, sont comptabilisés en résultat financier.

3.9. Immobilisations

3.9.1. Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles d'CASH PLUS (essentiellement des logiciels) sont à durée de vie définie et sont amorties selon le mode linéaire sur une durée de 3 ans. L'amortissement commence dès la mise en service de l'immobilisation. 13

3.9.2. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de création.

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique et ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Le financement des immobilisations est essentiellement réalisé par autofinancement et il n'existe pas d'actif qui exige une longue période de préparation pour être utilisé ou vendu. En conséquence, aucun coût d'emprunt n'est incorporé au coût des actifs.

Les frais d'entretien et de réparation sont directement enregistrés en charges de l'exercice, à l'exception de ceux permettant une augmentation des performances de l'actif considéré ou de sa durée d'utilisation.

Les amortissements sont calculés, à partir de la date de mise en service, suivant le mode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous la déduction le cas échéant de la valeur résiduelle.

La durée d'amortissement est basée sur la durée d'utilité estimée :

Type d'immobilisations	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Constructions	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Installations générales et les agencements	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

La norme IAS 16, « immobilisations corporelles », prévoit l'utilisation de durées d'amortissement différenciées sur chacun des composants d'un même actif immobilisé. Dans ce cadre, le Groupe n'a identifié aucune immobilisation corporelle comportant plusieurs éléments à durée de vie ou rythme d'amortissement distincts.

Pour les entités **GPE** et **LEAP Innovation**, la durée d'amortissement des actifs n'a pas été alignée sur une durée standardisée définie au niveau du groupe. Elle a été déterminée sur la base de la **durée fiable et contractuelle des baux signés par chaque entité**, conformément aux principes suivants :

- En l'absence de transfert de propriété au terme du contrat ;
- Et sans option d'achat raisonnablement certaine d'être exercée ;

La norme impose de retenir comme durée d'amortissement **la durée de la location**, telle que définie dans le contrat, augmentée le cas échéant des périodes de prolongation lorsqu'il est raisonnablement certain qu'elles seront exercées.

3.9.3. Contrats de location

Le Groupe CASH PLUS, comme preneur, a le choix d'appliquer la norme IFRS 16 selon la méthode de rétroactivité complète ou selon la méthode de rétroactivité partielle.

- **Méthode de rétroactivité complète** : Appliquer IFRS 16 à l'ensemble des comptes des exercices comparatifs comme si elle a toujours été appliquée
- **Méthode de rétroactivité partielle** : cette méthode peut être mise en place de deux manières :
 - **Option 1** : Evaluer l'actif comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis le début du contrat de location, mais en utilisant le taux d'emprunt marginal à la date de transition
 - **Option 2** : Evaluer l'actif pour un montant égal à la dette locative (ajusté pour tenir compte des régularisations et des paiements anticipés)

Le Groupe CASH PLUS a retenu la méthode de rétroactivité partielle, (option 1)

a. L'évaluation du droit d'utilisation et de l'obligation locative

14

Le Groupe CASH PLUS a calculé l'obligation locative sur la base de la valeur actualisée des paiements de contrat de loyer depuis sa date de contractualisation, sur la base d'un taux d'actualisation. Les paiements de loyer comprennent les loyers fixes ainsi que les augmentations triennales.

Parallèlement, l'actif lié aux droits d'utilisations comprend l'obligation locative initiale déterminée ci-haut, les coûts de mise en service ainsi que l'obligation de rénovation, déduction faite des avantages accordés par les preneurs.

Les actifs liés aux droits d'utilisation sont inclus dans les postes d'immobilisations corporelles et l'obligation locative est incluse dans les dettes financières non courantes et dettes financières courantes.

b. Taux d'actualisation retenu

Selon la norme IFRS 16, le taux d'actualisation est le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou à défaut le taux marginal d'endettement du groupe CASH PLUS.

- c'est le taux d'intérêt que le groupe CASH PLUS aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire à l'actif au titre de droit d'utilisation dans un environnement économique similaire
- Pour le groupe CASH PLUS, le taux d'actualisation est estimé à 4.2 % (Taux marginal d'endettement)

c. Durée retenue

La durée retenue par le groupe CASH PLUS, pour le calcul des obligations locatives des contrats de location en tant que locataire, en raison de caractère certain de renouvellement des contrats de location des immeubles, est égale à :

- 20 ans pour les contrats de location des immeubles
- Entre 4 à 5 ans pour les contrats de location de matériel de transport

Pour les filiales intégrées GPE et Leap innovation, la durée retenue correspond à la durée contractuelle initialement prévue dans chaque contrat de location.

L'impact de l'IFRS 16 sur le groupe CASH PLUS est présenté ci-dessous comme suit :

- Note 8 : Les droits d'utilisations
- Note 11 : Les passifs locatifs

3.9.4. Dépréciation d'actifs

Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette comptable des actifs est supérieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée sur la base des flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation des actifs.

Les dépréciations comptabilisées peuvent éventuellement être reprises dans la limite de la valeur nette comptable qu'aurait eu l'immobilisation à la même date si elle n'avait pas été dépréciée.

La norme IAS 36 n'a pas eu d'impact sur les états financiers du Groupe CASH PLUS. En effet, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié au 31/12/2022.

3.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie :

15

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds de caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles

en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

3.11. Instruments financiers

La première application de la norme IFRS 9 au 1er janvier 2018 est d'application rétrospective, mais les dispositions transitoires de la norme offrent la possibilité, retenue par le Groupe CASH PLUS, de ne pas retraiter les données comparatives des exercices antérieurs.

Au 1er janvier 2018, la norme IFRS 9 prévoit de comptabiliser directement dans les capitaux propres (Réserves consolidées ou Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres) :

- Les différences d'évaluation des actifs et passifs financiers,
- Les provisions et dépréciations pour risque de perte attendue sur les encours franchisés, partenaires et créances des commissions facturées.

3.11.1. Traitement des titres et valeurs de placement

Le Groupe CASH PLUS détient pour le besoin d'optimiser sa gestion de trésorerie, un actif financier sous forme de titres et valeurs de placement, évalué au prix du marché et classé en tant qu'équivalent de trésorerie en raison de leurs Placements à court terme, très liquides

- Facilement convertibles en un montant connu de trésorerie
- Et soumis à un risque négligeable de changement de valeur

3.11.2. Traitement des titres de Participation

Les titres de participation détenus par le groupe CASH PLUS sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition dans les comptes sociaux, et ils sont consolidés par la méthode d'intégration globale et par conséquent sont exclus du champ d'application de la norme IFRS 9.

3.11.3. Traitement de la dépréciation des encours franchisés, partenaires et créances de factures commissions

La norme IFRS 9 apporte un nouveau modèle de provisionnement des créances commerciales et des actifs financiers (prêts), basé sur les pertes de crédit attendues (« expected credit losses » ou « ECL »). Ce nouveau modèle qui s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti ou aux actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, constitue un changement par rapport au modèle actuel d'IAS 39, basé sur les pertes de crédit avérées.

La norme IFRS 9 marque le passage d'un modèle de dépréciation des actifs financiers basée sur les pertes avérées à un modèle basé sur les pertes attendues en 3 phases :

- Niveau 1 : Provisionnement des pertes de crédit attendues sur les 12 mois
- Niveau 2 : Provisionnement des pertes attendues sur la durée de vie totale de l'actif
- Niveau 3 : Provisionnement des pertes des prêts en défaut ou proches du défaut

Le groupe CASH PLUS dispose des catégories d'encours financiers suivants : Franchisés, Partenaires et commissions facturées et autres actifs (Etat, personnel ...)

Le taux de perte attendue associé à chaque catégorie d'encours financiers est évalué sur les 8 dernières années par la moyenne de perte (Provision + Perte irrécouvrable) par rapport à l'encours, fait ressortir les résultats suivants :

- Taux de provisionnement de 0.30 % pour le stage 1
- Taux de provisionnement de 12.86 % pour le stage 2
- Taux de provisionnement de 100.00 % pour le stage 3

Adoption de modèle adapté à chaque profil d'encours. En effet, le groupe CASH PLUS a retenu les modèles suivants d'évaluation de la perte attendue :

Catégorie d'encours financiers	Méthode évaluation de la perte attendue
Franchisé	Selon la méthode risk Value : Le groupe dispose d'une classification selon l'historique de chaque franchisé par rapport aux volumes, pertes et commission réalisés.
Partenaires	Selon le système de notation (Agence de notation). Ce modèle n'est pas pratiqué par le groupe et doit faire référence à une évaluation du risque de contrepartie et de solvabilité des différents partenaires.
Cautionnement	Cautions accordées aux partenaires avec risque faible
Encours commission hors groupe	Balance âgée pour évaluation de la provision selon le taux de chute de créances de commissions
Encours commission groupe	Balance âgée (sans provision)

3.12. Traitement des Passifs financiers

Le traitement IFRS 9 par rapport aux passifs financiers n'a pas changé de manière substantielle en comparaison avec l'IAS 39

Le groupe CASH PLUS a contracté :

- En octobre 2015, un emprunt de 16.8 Millions de dirhams pour financer l'acquisition de la dernière tranche de capital d'Eurosol.
- En décembre 2016, un emprunt de 15 Millions de dirhams pour renforcer sa croissance.

Cet emprunt est évalué au coût amorti et, en conséquence, n'aura pas d'impact sur les comptes au 1er janvier 2018, date d'application de la norme IFRS 9

Le groupe CASH PLUS n'est pas concerné par les dispositions spécifiques à la comptabilité de couverture.

3.13. Les avantages du personnel

Les avantages du personnel comprennent :

- Les avantages à court terme : désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.
- Les avantages à long terme : désignent les avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont

17

rendu les services correspondants. A noter que le Groupe CASH PLUS ne prévoit aucun avantage qualifié de postérieur à l'emploi suivant le référentiel IFRS.

3.14. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le Groupe CASH PLUS a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

3.15. Revenues

Les revenus du Groupe CASH PLUS se constitue essentiellement des commissions reçues en rémunération sur les transactions sur le transfert de fonds (National et International), l'encaissement sur factures et commissions sur opérations de change.

Les principes d'enregistrement et de reconnaissance du chiffre d'affaires adopté par le groupe est le rattachement à leurs exercices d'émission de leurs primes. L'adoption de la norme IFRS 15 pose comme principe fondamental que le groupe CASH PLUS doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à montrer quand les services promis aux clients sont fournis et le montant de contrepartie que le groupe s'attend à avoir droit en échange de ces services. Ce principe fondamental est présenté sous forme d'un modèle en cinq étapes :

- Etape 1 : Identifier les contrats avec des clients.
- Etape 2 : Identifier les obligations de prestation prévues au contrat.
- Etape 3 : Déterminer le prix de transaction.
- Etape 4 : Répartir le prix de transaction entre les différentes obligations de prestation prévues au contrat
- Etape 5 : Comptabiliser les produits des activités ordinaires lorsque l'entité a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation

La norme IFRS 15 inclut aussi un ensemble cohérent d'obligations d'information, qui représente un accroissement considérable des obligations d'information actuelles sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires.

Avant 2018, l'année d'entrée en vigueur de l'IFRS 15, le Groupe CASH PLUS comptabilisait son chiffre d'affaires sur la base de la réalisation de transactions. Cette méthode de comptabilisation est basée sur la naissance d'une obligation de prestation réalisée en une seule fois, pour qu'elle soit comptabilisée.

La norme IFRS 15 n'aura d'incidence ni sur la situation financière, ni sur le résultat de CASH PLUS à l'ouverture de l'exercice 2018.

3.16. Impôts sur le résultat

18

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé.

Les impôts différés actifs sont des produits d'impôts futurs et correspondent à une différence temporaire génératrice d'économie d'impôt dans le futur.

Les impôts différés passifs sont liés à des retraitements de consolidation générateurs de charge d'impôt dans le futur.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

NOTE 5. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de valeurs en caisse et le solde net des actifs (Dépôt et compte courant) et des passifs (Découvert, crédit de trésorerie et emprunts à vue) auprès des établissements de crédit, ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

Composition de la trésorerie EN KMAD	31/12/2022 Proforma	31/12/2022 Audité	31/12/2021 Audité
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE	329 716	324 204	229 462
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	64 459*	58 947	67 097
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	265 257	265 257	162 365
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE	403 535	394 392	324 204
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	78 354	69 211	58 947
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	325 181	325 181	265 257
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	73 820	70 188	94 742

NOTE 6.COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS

6.1. Comptes de régularisation et encours financiers

En KMAD	31/12/2022 Proforma	31/12/2021 Audité
Franchisés	21 755	19 981
Partenaires	34 021	21 970
Cautionnement	3 234	2 826
Créances sur commissions	35 533	23 209
Valeur brute des encours financiers	94 543	67 986
Dépréciation	-6 503	-3 441
Valeur nette des encours financiers	88 040	64 545
Etat	41 677	29 406
Personnel & Créances sociales	1 521	1 903
Charges constatées d'avance	1 605	1 223
Autres comptes de régularisation	11 942	7 063
Autres débiteurs	56 745	39 595
Total	144 785	103 302

6.2. Répartition des encours financiers et dépréciation par bucket sous IFRS 9

• Exercice 2022

31/12/2022 Proforma En KDH	Valeur brute des encours financiers			Total Brut	Dépréciation			Total Dépréciation	Valeur nette
	B1	B2	B3		B1	B2	B3		
Franchisés	10 929	8 111	2 715	21 755	-3	-1 043	-2 476	-3 522	18 233
Partenaires	25 764	6 517	1 740	34 021	-19	-838	-1 418	-2 275	31 746
Cautionnement	3 234	-	-	3 234	-	-	-	-	3 234
Créances sur commissions	32 035	3 119	379	35 533	-25	-401	-280	-706	34 827
Total	71 962	17 747	4 834	94 543	-47	-2 282	-4 174	-6 503	88 040

• Exercice 2021

31/12/2021 Audité En KDH	Valeur brute des encours financiers			Total Brut	Dépréciation			Total Dépréciation	Valeur nette
	B1	B2	B3		B1	B2	B3		
Franchisés	15 772	2 488	1 721	19 981	-3	-586	-	-589	19 392
Partenaires	21 949	-	21	21 970	-6	-	-	-6	21 964
Cautionnement	2 826	-	-	2 826	-	-	-	-	2 826
Créances sur commissions	-4 300	16 062	11 447	23 209	-2	-2 066	-778	-2 846	20 363
Total	36 247	18 550	13 189	67 986	-11	-2 652	-778	-3 441	64 545

NOTE 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En KDH	Ouverture 31/12/2021	Acquisitions	Droits d'utilisation IFRS 16	Entrée de périmètre	Cession	Dotations de l'exercice	Clôture 31/12/2022 Proforma
Immeubles d'exploitation	268 160		92 388		-27 210		333 338
Mobilier, Mat de bureau & Matériel informatique	28 962	4 687			-6 903		26 746
Autres matériels d'exploitation & Transport	3 817	315			-1 829		2 303
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	66 834	18 600	2 049				87 483
Valeurs brutes	367 773	23 602	94 437	-	-35 942	-	449 870
Amort. Immeubles d'exploitation	-107 592				27 463	-14 771	-94 900
Amort. Mobilier, Mat de bureau & Matériel informatique	-23 121				6 527	-1 894	-18 488
Amort. Matériels d'exploitation & Transport	-1 958				5 125	-4 904	-1 737
Amort. Autres immobilisations corporelles d'exploitation	-43 895	-4 894			-	-1 407	-50 196
Total Amortissement	-176 566	-4 894			39 115	-22 976	-165 321
Valeurs nettes	191 207	18 708	94 437	-	3 173	-22 976	284 549

NOTE 8. Droits d'utilisation des actifs corporels

- Valeur nette comptable

En KDH	Ouverture 31/12/2021	Acquisitions (Nouveau Leasing)	Droits d'utilisation (IFRS 16)	Cessions	Dotations	Clôture 31/12/2022 Proforma
Immeubles d'exploitation	261 008		99 540	-27 376		333 172
Mobilier, Mat de bureau & Matériel informatique	8 319			-6 903		1 416
Autres matériels d'exploitation & Transport	1 586					1 586
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 828	2 049				3877
Valeurs brutes	272 741	2 049	99 540	-34 279	-	340 051
Amort. Immeubles d'exploitation	-106 524			25 976	-14 352	-94 900
Amort. Mobilier, Mat de bureau & Matériel informatique	-7 453			6 945	-593	-1 101
Amort. Matériels d'exploitation & Transport	-1 136				-234	-1 370
Amort. Autres immobilisations corporelles d'exploitation	-563				-561	-1 124
Total Amortissements	-115 676			32 921	-15 740	-98 495
Valeurs nettes	157 065	2 049	99 540	-1 358	-15 740	241 556

La dotation aux amortissements relative aux droits d'utilisation comptabilisée au titre de l'exercice

NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les valeurs brutes et nettes des immobilisations incorporelles se présentent comme suit :

En KDH	Ouverture 31/12/2021	Acquisitions	Entrée de périmètre	Entrée de périmètre	Dotations de l'exercice	Clôture 31/12/2022 Proforma
Immobilisations en recherche et développement	59 381	22 190	-	-		81 571
Immobilisations incorporelles hors exploitation	7 132	3 124	-	-		10 256
Valeurs brutes	66 513	25 314	-	-		91 827
Amort. Immobilisations en recherche et développement	-33 845		-	-	-9 618	-43 463
Amort. Immobilisations incorporelles hors exploitation	-		-	-	-	-
Total Amortissements	-33 845		-	-	-9 618	-43 463
Valeurs nettes	32 668	25 314	-	-	-9 618	48 364

NOTE 10. GOODWILL (ECART D'ACQUISITION)

L'écart d'acquisition est détaillé comme suit :

Filiale	Ecart d'acquisition en KMAD
EUROSOL	51 704
Total	51 704

- **Test de perte de valeur sur les écarts d'acquisition**

Conformément aux normes IFRS 3 et IAS 36, le *Goodwill* fait l'objet, à chaque clôture annuelle, et en cas d'indice de perte de valeur, d'un test de dépréciation suivant la méthode décrite dans la note 3 exposant les règles et méthodes d'évaluation.

NOTE 11. DETTES FINANCIERES ET PASSIFS LOCATIFS

11.1. Dettes à vue auprès des banques

Découvert bancaire à vue	2022 Proforma	2021
Découvert bancaire	3 302	98
Total dettes bancaires à vue	3 302	

11.2. Répartition des dettes financières par catégorie et échéances

En KMAD	31/12/2022 proforma				31/12/2021 Audité
	A moins d'un an	de 1 an à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 555	-	-	4 555	8 890
Dettes sur immobilisations en location-financement	938	2 164	-	3 102	2 599
Total Dettes Financières	5 493	2 164	-	7 657	11 489

Les dettes financières à plus d'un an enregistrent essentiellement les échéances de remboursement des dettes CMT auprès de la banque ainsi que les échéances de leasing restantes à payer sur les durées de contrat de leasing de chaque contrat.

11.3. Echéanciers des paiements minimaux des dettes locatives de contrat de leasing

Echéancier des paiements minimaux (En KMAD)	31/12/2022 Proforma	31/12/2021 Audité
A moins d'un an	1 733	
De 1 à 5 ans	2 047	
Au-delà de 5 ans	-	
Total des paiements minimaux	3 780	-
<i>dont intérêt</i>	<i>686</i>	
<i>dont remboursement en principal</i>	<i>2 679</i>	<i>2 599</i>

NOTE 12. DETTES ENVERS LA CLIENTELE

En KDH	31/12/2022 Proforma	31/12/2021 Audité
Dépôt pour carte de paiement	49 917	28 853
Total dettes bancaires à vue	49 917	28 853

NOTE 13. COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES PASSIFS

13.1. Solde des comptes de régularisation et autres passifs

En KMAD	31/12/2022 Proforma	31/12/2021 Audité
Encours Partenaires & Franchisés	294 662	204 464
Fournisseurs	115 188	56 732
Dettes Locatives IFRS 16	260 105	130 708
Dettes Sociales	11 490	9 333
Dettes Fiscales	24 120	12 537
Autres dettes et comptes de régularisation	3 963	5 935
Total	709 528	419 709

13.2. Echéanciers des paiements minimaux des dettes locatives IFRS 16 :

Echéancier des paiements minimaux (En KMAD)	31/12/2022 Proforma	31/12/2021 Audité
A moins d'un an	9 550	
De 1 à 5 ans	38 200	
Au-delà de 5 ans	162 679	
Total des paiements minimaux	210 429	
<i>dont intérêt</i>	<i>10 089</i>	
<i>dont remboursement en principal</i>	<i>257 449</i>	

NOTE 14. PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

En KMAD	Ouverture 31/12/2021 Audité	Dotation	Reprise	Clôture 31/12/2022 Proforma
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provision avantages aux personnel	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	6 206	6 376	-10 013	2 569
Total	6 206	6 376	-10 013	2 569

NOTE 15. CAPITAUX PROPRES

Le capital d'CASH PLUS SA est composé de 500 000 actions d'une valeur nominale de 100 MAD, toutes de la même catégorie.

La variation des réserves est expliquée au niveau du tableau de variation des capitaux propres.

NOTE 16. MARGE D'INTERET

Les intérêts constatés se présentent comme suit :

En KMAD	31/12/2022 Proforma			31/12/2021 Audité		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Intérêt bancaire	1 197	-1 280	-83	1 484	-1 787	-303
Charges financière Leasing		-112	-112		11 444	11 444
Charges financière IFRS 16		-10 089	-10 089		-8 256	-8 256
Total	1 197	-11 481	-10 284	1 484	1 401	2 885

NOTE 17. COMMISSIONS NETTES

Les commissions pour activités bancaires et non bancaires se présentent comme suit :

Commissions En KMAD	31/12/2022 Proforma			31/12/2021 Audité		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Transfert de fonds	695 184	-396 061	299 123	587 042	-338 988	248 054
Total commissions bancaires	695 184	-396 061	299 123	587 042	-338 988	248 054
Autres produit bancaires	241 246	-89 807	151 439	129 480	-67 962	61 518
Total commissions non bancaires	241 246	-89 807	151 439	129 480	-67 962	61 518
Total commissions	936 430	-485 868	450 562	716 522	-406 950	309 572

NOTE 18. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation se composent essentiellement des éléments détaillés ci-dessous :

En KMAD	31/12/2022 Proforma	31/12/2021 Audité
Charges de personnel	-76 833	-58 623
Impôt et taxes	-6 742	-6 446
Charges externes	-110 823	-47 551
Autres charges	2	-
Total Charges exploitation	-194 396	-112 620

18.1. Charges de personnel et effectifs

Les charges de personnel de la période sont détaillées comme suit :

En KMAD	31/12/2022 Proforma	31/12/2021 Audité
Salaires et traitements	-55 678	-50 459
Autres charges sociales	-9 468	-7 946
Reste du poste des charges de personnel	-11 687	- 218
Charges de Personnel	-76 833	-58 623

18.2. Impôt et taxes

Les impôts et taxes de la période sont détaillés comme suit :

En KMAD	31/12/2022 Proforma	31/12/2021 Audité
Taxes communales (TS, TSC)	-	-
Taxe professionnelle	-	-
Autres impôts & taxes	-6 742	-6 446
Total	-6 742	-6 446

NOTE 19. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En KMAD	31/12/2022 Proforma	31/12/2021 Audité
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles & Incorporelles	-16 845	-13 407
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation – leasing	-1 388	-3 594
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation - IFRS 16	-14 352	-9 883
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-32 585	-26 884

NOTE 20. COUT DU RISQUE

En KMAD	31/12/2022 Proforma	31/12/2021 Audité
Dotations aux provisions	-12 096	-2 034
Provision pour franchisés et partenaires	-5 720	-2 034
Provision pour dépréciation titres	-	-
Provision pour risques et charges	-6 376	-
Reprises aux provisions	12 111	2 895
Provision pour franchisés et partenaires	2 098	2 895
Provision pour dépréciation titres	-	-
Provision pour risques et charges	10 013	-
Coût de risque	15	- 861

NOTE 21. AUTRES GAINS ET PERTE SUR ACTIFS

En KMAD	31/12/2022 Proforma	31/12/2021 Audité
Autres produits	2 356	1 878

Autres charges	-1 272	-9 371
Gain/Perte nette sur autres actifs	1 084	-7 493

NOTE 22.IMPOT SUR LE RESULTAT

22.1 Présentation distincte des composantes de la charge d'impôt

En KMAD	31/12/2022 Proforma	31/12/2021 Audité
Impôts exigibles	-100 145	-81 522
Impôts différés	2 032	-3 187
Total	-98 113	-84 709

L'augmentation de l'impôt sur les sociétés exigible est due à l'augmentation de résultat de la filiale CASH PLUS. Le taux d'IS est de 37% majoré de la contribution sociale de 3.5% pour la société CASH PLUS.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

22.2. Impôts différés comptabilisés au bilan

En KMAD	Ouverture 31/12/2021 Audité	Variation résultat	Impact Réserves	Clôture 31/12/2022 Proforma
Impôt différé actif	-4 894	2 075	17 747	14 928
Impôt différé Passif	- 666	- 136		- 802
Solde nette d'impôt différé	-5 560	1 939	17 747	14 126
Différences entre la base comptable et la base fiscale				
Immobilisation en non-valeur	1 250	- 464		805
Provision TP	6 567		16 600	16 600
Leasing	2 224	- 73		- 66
Droit d'utilisation IFRS 16	6 059	1 687		-6 883
Provision IFRS 9	1 318	1 109		2 381
Déficit reportable et différence reportable	780	- 184		1 067
Autres			1 147	1 024
Impôt différé Actif	18 198	2 075	17 747	14 928
Ecart de réévaluation	- 666	- 136		- 802
Impôt différé Passif	- 666	- 136		- 802

22.3. Rapprochement entre la charge d'impôt totale et la charge d'impôt théorique :

En KMAD	31/12/2022	31/12/2021
	Proforma	Audité
Résultat net des sociétés intégrées	116 283	108 031
Impôt sur les résultats (a)	98 113	84 709
Résultat avant Impôt	214 396	192 740
Taux d'imposition en vigueur	37%	37%
Charge fiscale avant retraitements (b)		
Rapprochement (a) - (b)		1 857
Total des retraitements		
Différences permanentes		527
Contributions sociales 2,5%		1 408
Imputation déficit sur différences temporaires		-78

NOTE 23. RESULTAT PAR ACTION

En KMAD	31/12/2022	31/12/2021
	Proforma	Audité
Résultat net - Part Groupe en KMAD	120 786	108 031
Nombre d'actions retenu	500 000	500 000
Résultat de base par action en MAD	241,57	216,06
Résultat dilué par action en MAD	241,57	216,06

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

Le résultat de base par action de 2022 est de 241.57 MAD Contre 216.06 MAD en 2021.

NOTE 24. PARTIES LIEES

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les sociétés filiales dans lesquelles CASH PLUS jouit d'un contrôle exclusif. A noter que lesdites transactions entre la société mère et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation.

En KMAD	31/12/2022 Proforma				
	Commissions	Management fees	Clients commissions	Clients débiteurs	Dettes
Filiales De CASH PLUS	29 531	23 209	61 063	-	38 531
Autres parties liées	-	-	-	-	-
Total	29 531	23 209	61 063	-	38 531
En KMAD	31/12/2021 Audité				
	Commissions	Management fees	Clients commissions	Clients débiteurs	Dettes

Filiales De CASH PLUS	-	-	-	-	-
Autres parties liées	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

NOTE 25. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les procédures mises en place par le Groupe CASH PLUS permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du Groupe et de ne pas omettre d'engagements significatifs.

Les engagements donnés et reçus se présentent comme suit :

25.1 Engagements donnés

En KMAD	31/12/2022 Proforma	31/12/2021 Audité
Caution CMI	-	-
Nantissement FDC	-	-
Autres engagements donnés	-	-
Total engagements donnés	-	-

25.2 Engagements reçus

En KMAD	31/12/2022 Proforma	31/12/2021 Audité
Avals, cautions et garanties reçus	22 000	35 000
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Total engagements reçus	22 000	35 000

NOTE 26. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dans le cadre de l'établissement des états financiers consolidés Proforma de l'exercice 2022, le groupe a conservé la base auditée existante, tout en procédant à l'intégration de deux filiales stratégiques : LEAP Innovation et GO PLUS EXPRESS (GPE).

Ce choix s'inscrit dans une démarche de cohérence méthodologique visant à rapprocher le périmètre Proforma 2022 de celui effectivement consolidé en 2024, afin d'assurer une comparabilité économique interannuelle pertinente. Les taux de contrôle retenus correspondent à ceux appliqués dans les comptes consolidés 2024, indépendamment des pourcentages juridiques figurant dans les liasses statutaires de 2022.

La liste des sociétés consolidées se présente comme suit :

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Entité	Activité	Pourcentage de contrôle en %	Type de contrôle	Méthode de consolidation
CASH PLUSSA	Transfert de fonds	Mère	Mère	Mère
EUROSOL	Transfert de fonds	100	Contrôle exclusif	Intégration globale
MOBILAB	Développement informatique	100	Contrôle exclusif	Intégration globale
CASH PLUS MALI	Transfert de fonds	50	Contrôle exclusif	Non consolidé (*)
AH VOYAGE	Agence de voyage	100	Contrôle exclusif	Intégration globale
GO PLUS EXPRESSE	Messagerie et logistique	70	Contrôle exclusif	Intégration globale
LEAP INNOVATION	Développement digital	85	Contrôle exclusif	Intégration globale
STE ARGENT EL KELEA	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
AGADIR TRANSFER	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
BELABASS CASH	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
CASH ERFOUD	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
EURO SOUSS CASH	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
EURO SUD CASH	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
FLWARS CASH	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
IFRANE MONEY	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
INTERMEDIATION FINANCIER	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
INZAGANE CASH	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
M DIQ TRANSFER	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
MAROC Money	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
MONEY TRANSFER MONEY	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
ORIENT SERVICE	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
RAYANE MONEY	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
STE AL BOUCHRA CASH	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
STE DAKHLA CASH	Transfert de fonds	100,00	Contrôle Exclusif	Non consolidé (**)
STE EXPRESS MONEY	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
STE KENITRA SERVICE	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
STE MANOURI CASH	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
STE MONEY FINANCE	Transfert de fonds	100,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
STE ORAB	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
STE RIAD MONEY	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
STE SABRIN CASH	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
STE S-EURO TRANSFERT	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
TALBORTJ TRANSFERT	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)
TIKIOUINECASH	Transfert de fonds	50,00	Contrôle conjoint	Non consolidé (**)

(*) Non consolidé en raison de non-disponibilité des états financiers

(**) Des filiales en cours de liquidation

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION